



MOUEZ AR VRO

(La Voix du Pays)
PLOUGUIN – TROUERGAT
n° 1152 – 10.12.2021



Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.bzh - Courriel : mairie@plouguin.bzh
Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64

Correspondant de presse : Télégramme : Tournellec J.Y. 06.63.24.11.10 – jeanyvestournellec@bbox.fr.
Ouest France : Gondar Agnès 06.63.69.54.31 – agnesof@orange.fr

M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au 02.98.48.10.48.

Cabinet médical des Dr Brun et Jugie : 02.98.84.19.13

Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98

Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.

Pharmacie de garde : Appelez le 32 37 et laissez-vous guider. Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus proche(s) de votre domicile. Cette information est également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.

Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le 15

Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

Astreinte Eau/Assainissement : 06.08.41.49.75

La commune recherche un animateur/trice pour encadrer les jeunes à l'espace Jeunes du lundi 20 au jeudi 23 décembre, l'après-midi de 14h à 18h.
Contact : christine.saliou@plouguin.fr

Compte tenu de la situation sanitaire, la location des salles municipales est interrompue jusqu'au 15 janvier 2022. Merci de votre compréhension.

Vaccin contre la Covid-19

(Sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales)

Le rappel vaccinal concerne toutes les personnes de 18 ans et plus, et ayant un schéma vaccinal initial complet.

Dès 5 mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection à la Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

Si vous êtes concerné, vous pouvez prendre rendez-vous : chez votre médecin traitant (ou médecin de votre choix) ; dans une pharmacie ; en cabinet infirmier ; dans un centre de vaccination (possibilité de prendre rdv sur www.sante.fr).

La commune de Plouguin organisera le transport des personnes seules et isolées, sans moyen de locomotion, qui souhaitent se rendre au centre de vaccination de Saint-Renan. Pour être regroupés, les rendez-vous seront pris par la mairie.

Le cabinet infirmier Véronique Prémel vous propose, en plus des permanences de vaccination antigrippale, de prendre contact pour planifier votre rappel de vaccination COVID. Contact : 02.29.02.66.50 ou 06.08.99.25.19.

Le cabinet infirmier Le Guen Gouriou Bézie organise des permanences de vaccination anti Covid au cabinet pour la 3^{ème} dose de rappel.

Les contacter pour prendre rendez-vous : 02.98.89.25.98.

AIDE AU BAF A

Vous avez entre 17 et 20 ans, vous souhaitez entreprendre le BAF A ? Nous vous apportons un soutien financier !

La municipalité s'engage à aider financièrement, chaque année, deux jeunes qui souhaitent entreprendre la formation BAF A. Votre lettre de candidature et votre CV sont à transmettre, avant le 6 janvier, à christine.saliou@plouguin.fr

PARTICULIERS DÉTENTEURS D'OISEAUX
Face au risque sanitaire élevé vis-à-vis de l'influenza aviaire, mettez vos animaux à l'abri des oiseaux sauvages



-  Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection
-  Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention

SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE
CONSERVEZ LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGÉANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Comme plusieurs pays d'Europe, la France est confrontée à un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) depuis la mi-novembre. Le virus en cause (H5N8) atteint exclusivement les oiseaux : il n'est pas transmissible à l'homme.

La Bretagne est située dans un couloir de migration d'oiseaux sauvages. Les élevages de notre région comme les oiseaux de basse-cour sont donc particulièrement exposés au risque de contamination.

Enfermez vos volailles ou installez un filet de protection.

Afin d'éviter tout contact entre des oiseaux sauvages et des volailles de basse-cour, les particuliers détenteurs d'oiseaux doivent confiner les oiseaux ou installer un filet de protection au-dessus de leur enclos. Ces dispositions s'appliquent sans dérogation possible.

Ils doivent également surveiller la santé de leurs oiseaux et signaler toute mortalité anormale à un vétérinaire.

Déclarez vos animaux à la mairie du lieu de détention.

Pour faire face à un éventuel cas d'influenza aviaire, il est nécessaire de connaître les détenteurs d'oiseaux, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

Cela permet, en cas de détection du virus dans un secteur donné, d'organiser le plus rapidement possible une surveillance permettant de savoir si la maladie circule ou non. La mairie doit tenir à jour un registre des détenteurs d'oiseaux. Pour se faire, les détenteurs non professionnels de volailles de basse-cour ou d'autres oiseaux captifs élevés en extérieur sont tenus de se déclarer auprès de leur mairie via le site du ministère de l'agriculture (rubrique « Mes démarches ») ou le formulaire Cerfa 15472*02.

La mise en œuvre de ces mesures est essentielle pour éviter l'installation de cette maladie sur notre territoire et protéger les élevages contre le risque qu'elle représente.



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES !

Don du sang

vendredi 17 décembre
de 8h15 à 12h45

A la salle polyvalente de Plouguin

Prenez RDV sur : dondusang.efs.sante.fr

Le point de médiation numérique de Familles Rurales peut vous aider dans cette démarche. Contact : 07.67.93.82.07.

UNC Plouguin-Tréouergat

Réunion du Conseil d'Administration le jeudi 9 décembre à 17h30 à la salle polyvalente.

Récupération de Ferraille

Tous métaux, véhicules, batteries,
ferraille, matériel agricole, etc ...



Tout au long
de l'année scolaire
2021-2022

Tous les volumes et quantités acceptés.

Contact : 07.67.62.81.00
Possibilité de récupération à domicile sur
Plouguin et communes limitrophes sur rdv.



APE de l'école du Petit Bois, Plouguin.



BRAD'BOUTIQUE

4, rue Ernestine de Grisolles à Plouguin

Ouverture le mercredi 15 décembre de 9h à 12h

La Brad'Boutique est une action écologique et solidaire, ouverte à toutes et à tous, petits et grands.

Déstockage durant tout le mois de décembre.

Prochaine ouverture : samedi 18 décembre.

Pass sanitaire obligatoire et nécessité d'une pièce d'identité en cas de contrôle.

Horaires des messes : samedi 11 décembre à 17h30 à Portsall et à Guipronvel. Dimanche 12 décembre à 10h30 à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.

Au cours de la messe à Ploudalmézeau, un temps d'éveil à la foi sera proposé aux enfants de 3-7 ans.

PETITES ANNONCES

Vends magnétoscope, bon état, avec cassettes. Prix : 50€.
Contact : 07.80.51.14.79 (HR).

ANNONCES COMMERCIALES

Le Ty Bar sera exceptionnellement fermé le dimanche 12 décembre.

Le Madatao sera fermé pour congés du 17 décembre au 3 janvier. Joyeuses fêtes !

Bijoux l'art en Argent, 27A, rue Abbé Luguern, à côté de la maison de santé. **Portes ouvertes** Noël atelier les 11, 12, 18 et 19 décembre, de 10h à 18h.

Plusieurs artistes exposent : peintures, couture, bijoux, etc., soutenus par l'association l'art du Partage qui vient en aide aux femmes en difficultés.

Des cadeaux originaux, solidaires, à des prix abordables.



EMPLOI – FORMATION

Des offres d'emploi sont disponibles sur le territoire des Abers. Consultez-les en ligne :

<https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

Le Télégramme

Recherche une personne sérieuse et motivée pour effectuer la livraison du Télégramme sur le secteur de Guipronvel/Coat-Méal (VCP titulaire).

Idéal pour complément de revenus (retraité, indépendant, salarié, femme au foyer, agriculteur, etc.).

Véhicule indispensable.

Contact et informations : Le Télégramme au 02.98.33.85.51.

Exploitation maraîchère (fraises) recherche saisonniers à temps plein, du lundi au vendredi de février à juillet, sur Plouvien. Candidatures : gedekerouvelin@gmail.com.

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Gars de Saint Majan

Samedi 11 décembre :

U8 : plateau à Lanrivoaré à 14h

U9 : plateau à Ploumoguier à 14h

U11 : contre Ploudalmézeau à 14h

U13 A : à Ploudalmézeau à 11h

U13 B : à Ploumoguier à 11h

U15 A : contre Plouvien à Portsall à 15h30

U15 B : à Lesneven à 15h30

U16 : à Brest ASB à 15h30

Dimanche 12 décembre :

Equipe A : à Ploudalmézeau à 15h

Equipe B : à Brest Cavale Blanche à 13h

Tennis Plouguin/Saint-Pabu

Samedi 11 décembre :

Equipe 11/12 filles reçoit le TC Rosporden 1.

Dimanche 12 décembre :

Equipe 1 hommes reçoit le TC Brest 5.

Equipe 2 hommes exempt.

Equipe 3 hommes reçoit le TC Saint-Renan 6.

Association Sportive de Plouguin

L'ASP tient son assemblée générale le vendredi 10 décembre à 18h45 salle polyvalente de Plouguin.

Les fiches d'adhésion seront à votre disposition. La cotisation pour l'année 2022 a été fixé à 18 €.

Toutes les personnes intéressées par une des activités (footing, marche, vélo de route ou VTT) sont les bienvenues.

Protocole sanitaire COVID : « pass sanitaire » obligatoire, contrôlé à l'entrée de la salle. Tous les participants devront porter le masque lors de la réunion.

L'association compte sur votre présence.